VOL. LIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 28 JANVIER 1925 — No 1[illegible]

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES

1ere insertion, parligne ...... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE [illegible]NITOBA
EST [illegible] ST IMPRIMÉ
TOUS [illegible] MERCREDIS

Toutes [illegible]ications concernant le journal [illegible]primerie devront être adressées

[illegible]anitoba
P[illegible]r A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 123[illegible]

LA SESSION MANITOBAINE

La législature du Manitoba est en session depuis une dizaine de jours.

Le discours du Trône, long document de plusieurs pages, ne dit rien des projets de lois que le gouvernement a l'intention de soumettre à la considération des députés.

Au peuple qui demande une diminution de taxes le gouvernement répond par de grandiloquentes protestations de bonne volonté.

Le gouvernement va mettre son personnel à l'étude de tous nos besoins, mais pour le moment, il n'offre aucune solution à tous nos problèmes.

Le peuple est écrasé sous le poids des taxes de tous genres; nos gens s'en vont vers d'autres provinces ou à l'étranger; nos capitaux s'éloignent et cherchent ailleurs de meilleurs placements; l'ouvrage manque et nos ouvriers demandent du travail qui leur permettra de subvenir aux besoins de leurs familles; le gouvernement répond par une longue tirade sur le merveilleux pays que nous habitons; sur le prix superbe auquel se vend notre récolte; sur les immenses et riches ressources que nous possédons; pas un mot, cependant, sur les moyens à prendre pour développer ces ressources et donner de l'essor à notre Province.

Les députés, comme depuis un temps immémorial, seront appelés à voter en faveur d'une résolution réclamant la possession des ressources naturelles de la Province.

L'on votera encore une résolution en faveur de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson et après cela, nous n'aurons plus qu'à remercier la Providence pour tous ses bienfaits.

C'est à peu près à cela que se résument les plans d'action du gouvernement.

* * *

Notre bon et honnête gouvernement aurait bien voulu voir la discussion sur l'adresse en réponse au discours du Trône se borner au débit de quelques platitudes sur les beautés de notre Province, et sur notre brillant avenir, mais à son grand déplaisir l'opposition conservatrice n'en a pas voulu ainsi.

Le parti conservateur en chambre est vis-à-vis le parti gouvernemental dans une proportion de un contre quatre, et vis-à-vis toute la députation dans une proportion de un contre huit; cela veut dire qu'il ne se fait aucune illusion sur la possibilité de déloger ses adversaires sur un vote en chambre, aussi longtemps que ces messieurs voudront faire peser sur eux une masse inerte et solide — ce point sera réglé dans une élection générale. — Mais pour le moment le parti conservateur ne permettra pas au gouvernement Bracken de vivre heureux et tranquille dans son inertie et son incompétence.

Malgré le désavantage où il se trouve en face d'une presse qui ne porte au peuple qu'une bien faible partie du travail qui se fait en chambre, le parti conservateur n'en continuera pas moins à porter ses coups dans l'armure toute trouée du gouvernement.

* * *

Petit à petit le jour se fait; la lumière éclaire les endroits sombres, et petit à petit, le peuple se rend compte qu'au train où nous marchons actuellement, nos affaires seront dans le marasme complet et la Province reculera au lieu d'avancer.

Le gouvernement pourrait, s'il le voulait, réduire les taxes de plus de $2,000,000, sans que cette réduction puisse l'empêcher de boucler son budget.

Pourquoi ne le fait-il pas? C'est ce que nous voudrions savoir.

* * *

A part le proposeur et le secondeur, les messieurs suivants ont tous pris la parole sur l'adresse: Messieurs Norris, Taylor, Queen, Bracken, Bernier, Haig et Ivens; plusieurs autres suivront et la discussion durera pour le moins toute la semaine.

Dans son discours, M. Bernier a accusé le premier ministre Bracken d'être la cause de la perte, pour Saint-Boniface, de l'industrie de pulpe, projet McArthur.

M. Bracken a [illegible] naturellement et M. Bernier a [illegible] son accusation et il ne semble pas qu'il ait l'intention de retirer ce qu'il a dit.

Nous avons perdu, à Saint-B[illegible] [illegible] de $5,000,000, capital américain.

Nous [illegible] du travail à 1,500 hommes [illegible] [illegible] [illegible] Province [illegible] [illegible] aujourd'hui [illegible]

Le gouvernement Bracken [illegible] continuera [illegible] à percevoir la taxe sur le [illegible] et la taxe [illegible] [illegible]

* * *

Le gouvernement Bracken [illegible]

[illegible]

eun profit sur la vente des liqueurs, et, qui déclarait que l'argent provenant de cette vente était de la monnaie corrompue, ne se gêne pas aujourd'hui, de faire des profits immenses dans ce commerce et il a même l'audace de crier sur les toits qu'il balance son budget avec ces mêmes profits, cette même monnaie de corruption.

Les principes ! . . .

Tas de pharisiens ! !

* * *

La discussion ne fait que commencer et il sera peut-être intéressant de voir comment le gouvernement arrive à sa balance.

Nous ne saurons cela que plus tard quand les comptes publics seront soumis à l'attention de la Chambre — pour le moment, nous n'avons que la parole de ces messieurs.

Si le budget de cette année est confectionné comme celui de l'an dernier, il est assez probable que nous pourrons nous convaincre que ces messieurs n'ont pas dit toute la véirté et seulement la vérité . . .

Attendons . . .

COUR DE COMTE

Son Honneur le Juge Prud'homme, après quarante ans de fonctions judiciaires sur le Banc de la Cour de Comté de Saint-Boniface s'est retiré en faveur de son gendre, M. l'avocat L.-P. Roy.

Nous offrons au nouveau Juge l'expression de nos souhaits et nos sincères félicitations.

AFFAIRES D'EUROPE

L'Enigme Mussolinienne

Rome, 7 janvier

Il devient de plus en plus difficile de suivre la politique intérieure de l'Italie et plus encore de fixer les faits qui la caractérisent pour en tirer des prévisions. Dans la lutte engagée entre le fascisme et les partis d'opposition, on se bat à coups... de théâtre. Et les coups se succèdent avec une telle rapidité, que les arbitres de ce terrible duel, pris le plus souvent au dépourvu, restent désorientés. Bien malin celui qui, dans les circonstances actuelles, formulera des pronostics valables sur l'issue du combat. Et bien naïf celui qui s'attardera à vouloir en tirer d'un fait particulier.

Aux coups qui ont renversé de leur piédestal des personnalités fascistes de premier plan comme MM. de Bono, Italo Balbo, Giunta — sans parler de celles qui tombèrent au lendemain même du meurtre de Matteotti, — le gouvernement a pensé riposter efficacement par un direct à l'estomac de l'adversaire: le coup de la réforme électorale. Coup tout à fait inattendu. M. Mussolini en avait bien parlé, il y a quelques mois, comme d'un coup décisif qu'il réservait pour un temps ultérieur; mais au moment où il l'a lancé, nul ne s'en souvenait plus. Il a donc eu sur l'adversaire l'avantage de la surprise.

Quels effets en attendait-il? Si l'on s'en rapporte aux explications officieuses, le coup de la réforme serait tout à fait innocent et répondrait tout simplement à l'exécution méthodique d'un programme de normalisation politique. Si l'on en croit au contraire les partis d'opposition, il n'y avait là qu'une diversion. Le fait est que cela pouvait paraître une tentative d'attirer sur le terrain politique l'opposition qui ne cessait de harceler le fascisme et le gouvernement sur le terrain de la question morale. Mais l'opposition ne broncha pas. Elle se borna à soutenir que, toujours pour des raisons de caractère moral, M. Mussolini n'était pas qualifié pour faire de nouvelles élections. Et pour étayer son affirmation, elle fit à son tour son petit coup de théâtre: la publication du mémoire Cesare Rossi.

Il est inutile de revenir sur ce grave document, puisqu'il a été largement résumé par les journaux du monde entier. M. Mussolini en aurait lui-même sollicité la plus ample diffusion pour prouver combien cet acte d'accusation le laisse indifférent. Mais peu après, il bâillonnait la presse d'opposition, furieusement ameutée contre lui, de sorte qu'il sera bien difficile de connaître les révélations encore plus sensationnelles qu'on annonçait [illegible] dans les milieux de l'Aventin.

* * *

Les dernières mesures prises par le gouvernement pour réagir contre les attaques de l'opposition donnent l'impression que la situation est plus grave qu'elle ne le paraissait. Les perquisitions de police politique, multipliées à l'infini, donnent la sensation du nervosisme et d'une inquiétude inquiétante; la jugulation de la presse indépendante est aussi une mesure qui, par la rigueur avec laquelle elle est appliquée, prouve évidemment que l'heure est grave. Les déclarations de M. Mussolini à la Chambre n'ont, comme il en a lui-même prévenu son auditoire, rien de parlementaire: c'est le discours d'un homme qui s'est laissé acculer dans un coin et qui dit: "Laissez-moi passer, sinon je cogne, et gare à la casse!" Le laissera-t-on passer? Toute la question est là.

Serions-nous donc à la veille de grands événements en Italie? "Forse che si, forse che no...." Qui oserait faire des prévisions? Il est indéniable qu'il y a quelque chose dans l'air, mais quoi?

M. Mussolini restera-t-il au pouvoir longtemps encore? S'en ira-t-il délibérément ou contre son gré? Et s'il tombe, tombera-t-il bien ou tombera-t-il mal? Et s'il tombe mal, serait-il seul à tomber? Car, dans son dernier discours, oubliant que le mouvement fasciste avait été "tendenzialmente" républicain, M. Mussolini a voulu justifier ses rigueurs contre l'opposition en accusant celle-ci de républicanisme.

L'opposition de l'Aventin se défend assez mollement de cette accusation. D'ailleurs, l'expérience fasciste étant étroitement liée à la volonté souveraine, il serait naturel que la Couronne en ressentit des effets heureux ou malheureux, selon que tels ou tels seront les résultats décisifs de cette expérience. Mais n'anticipons pas.

N'oublions pas que nous sommes en pleine saison de coups de théâtre.

L. SARDOU

NOS MARTYRS

La béatification des huit martyrs jésuites des premiers temps de la colonie canadienne est chose à peu près certaine.

Ces huit martyrs sont:

Père Jean de Bréboeuf, né en Normandie, le 25 mars 1593; mis à mort le 16 mars 1649.

Père Antoine Daniel, né à Dieppe, le 27 mai 1601; mis à mort le 4 juillet 1648.

Père Gabriel Lalement, né à Paris, le 30 octobre 1610; mis à mort le 17 mars 1649.

Père Charles Garnier, né à Paris, le 25 mai 1606; mis à mort le 7 décembre 1649.

Père Noel Chabanel, né au diocèse de Mende, le 2 février 1613; mis à mort le 8 décembre 1649.

Père Isaac Jogues, né à Orléans le 10 janvier 1607; mis à mort le 18 octobre 1646.

Frère René Goupil, né en Ajou; mis à mort le 29 septembre 1642.

Jean de La Lande, né à Dieppe; mis à mort le 19 octobre 1646.

Quelques notes sur les Martyrs.

Des huit martyrs canadiens mentionnés ci-dessus, les cinq premiers versèrent leur sang au pays des Hurons, en Ontario; les trois autres chez les Iroquois, aux Etats-Unis.

Le P. Jean de Bréboeuf est le grand apôtre des Hurons, surnommé le lion à cause de sa taille, de ses forces physiques et surtout, jointe à une extrême bonté de coeur, de son indomptable énergie parmi les périls et les souffrances, laquelle jetait dans l'admiration les sauvages eux-mêmes. Il a vu, un jour, dans le ciel, une immense croix qui, venant du pays des Iroquois, s'étendait sur celui des Hurons; présage du sort réservé à son peuple et à lui-même. Déjà stimulé par le voeu le plus parfait, il fait alors celui "de ne jamais manquer à la grâce du martyre". La mort au milieu des plus effroyables tortures couronne une vie d'oeuvres et de vertus surhumaines.

Le Père Gabriel Lalement portait sous une frêle enveloppe une âme ardente et généreuse. Elle éclate dans cette prière au divin Sauveur des âmes: "Oui, mon Jésus et mon amour, il faut que votre sang, versé pour les barbares aussi bien que pour nous, soit appliqué efficacement pour leur salut, et c'est en quoi je veux coopérer à votre grâce et m'immoler pour eux." L'immolation dernière se fit en même temps et par un supplice non moins effrayant que celui de son compagnon, le P. de Bréboeuf.

Le Père Antoine Daniel évangélisait les villages Hurons de l'extrême frontière, les plus exposées à l'ennemi, lorsque, un matin de juillet, pendant la messe qu'il célébrait, une clameur terrible retentit: ce sont les Iroquois qui mettent tout à feu et à sang! Entouré de catéchumènes et de chrétiens, le Père baptise les uns, absout les autres, et pour leur donner le temps de fuir, se présente à la porte de la chapelle, face à l'ennemi. Percé de flèches et de balles, il tombe pour le salut de ses néophytes, comme l'avait fait pour le salut du monde la divine Victime du Calvaire.

Le Père Charles Garnier, très sensible, délicat, aimable, fut l'agneau des missions huronnes comme le Père de Bréboeuf en était le lion; mais l'agneau avait un coeur de lion, ainsi que ses travaux et sa mort le montrèrent à l'évidence: aimer Jésus-Christ et le faire aimer, ce fut la passion de sa vie. Il avait, en outre, fait le voeu de défendre jusqu'à sa mort le dogme de l'Immaculée Conception. L'auguste Vierge l'en récompensa par le martyre. C'est la veille même du 8 décembre qu'il fut frappé par deux balles et achevé d'un coup de hache par les Iroquois.

Le Père Noel Chabanel fit voeu de stabilité dans les missions huronnes. Pour comprendre ce que cet acte ren-

(A suivre en page 4)

LA PIRE CHOSE QUI SOIT AU MONDE ET LA MEILLEURE AUSSI . . . LE VIN

L'alcool est un [illegible] contient de l'alcool [illegible] un poison. Tel est [illegible] très simple [illegible] par lequel on [illegible] manière qu'il [illegible] l'on veut vivre [illegible] gendrer des enfants [illegible] tir comblés d'ans.

Le bon sens [illegible]

[illegible]

(A suivre en page 2)

La pire chose qui soit au monde et la meilleure aussi . . . le vin !

(Suite de la page 1)

[illegible]

qu'on en use modérément il ne peut produire que des effets salutaires. Il repose les esprits anxieux, fortifie l'estomac, purifie le sang, favorise la transpiration, ranime tous les organes et aide à toutes les fonctions du corps et de l'esprit.

[illegible]

La Croix G. B.

LA FRANCE ET LE SAINT SIEGE AU SEUIL DE L'AN NOUVEAU

[illegible]

XVIII.

[illegible]

(A suivre en page 3)

LE DOCTEUR RITCHIE, dentiste ouvrira un bureau le 1er mai dans le haut de la pharmacie de McRuer, 78 Provencher, St-Boniface.

LA FRANCE ET LE SAINT-SIEGE

(Suite de la page 2)

notre pays semble, une fois de plus, vouloir s'écarter de ses voies traditionnelles. Dieu ne prend-il pas soin de lui rappeler que selon le mot de Benoît XV, déjà confirmé par Pie XI, il garde au milieu de ses erreurs, une maternité sainte [illegible]?

Et quelle merveilleuse opportunité dans le choix de ces deux saints. Contre les Congrégations enseignantes une menace plus directe et plus meurtrière est tendue par la franc-maçonnerie. Dieu nous donne authentiquement la protection d'une sainte qui créa une des plus puissantes et des plus parfaites de toutes les nouvelles sociétés religieuses instituées pour l'éducation de la jeunesse. Le clergé lui-même est réduit à une situation pénible, et se trouve atteint dans son recrutement. Dieu l'encourage par l'exaltation d'un saint que Pie X, en le béatifiant, proclamait déjà le modèle des curés.

Rome pouvait-elle accomplir en faveur de la France, aux premières Vêpres de l'an 1925, un geste plus salutaire et plus bienveillant?

Mais de son côté, que fait la France en faveur de Rome?

Ah! sans doute, ici, nous n'avons pas la joie d'enregistrer un acte positif de déférence et d'amitié. Mais dans la campagne engagée par le Cartel anticlérical, il y a quelque chose qui ressemble à une trêve.

Voici quelques mois, la suppression de l'ambassade auprès du Vatican semblait devoir être consommée avant la fin de l'année 1924. Il était convenu que la Chambre exécuterait ce mauvais coup au vote du budget des affaires étrangères. Or, il se trouve, par une coïncidence assez curieuse que le budget constamment ajourné, n'a pas encore pu venir en discussion. Fixé aux environs de la mi-décembre, il fut reculé jusqu'à Noël; les Députés sont partis pour quinze jours en le reportant à la fin de janvier. Que se passera-t-il d'ici un mois?

Mais il y a mieux. Des crédits provisoires ont été votés pour les deux premiers mois de 1925; et sur l'interpellation d'un sénateur, qui n'est nullement "clérical", il a été bien spécifié que, durant cette période au moins, l'ambassade sera maintenue.

C'est dans ces conditions qu'aujourd'hui même, à la réception traditionnelle de l'Elysée, la présidence du corps diplomatique est encore échue, selon la vieille coutume qu'on s'attendait presque à voir interrompue, au Nonce du Souverain Pontife.

Et le représentant du Saint Père a pu, sur la France et sur le monde, appeler la paix, non seulement au nom des ambassadeurs dont il était l'interprète, mais au nom du chef de l'Eglise dont il est le porte-parole. Il a pu le faire, avec l'agrément du Président de la République, en donnant pour support à la paix les plus hautes conceptions spirituelles et morales, la vertu de charité, Dieu lui-même.

Et exprimant toujours à la fois, la pensée de ses collègues et celle de son auguste maître, il a pu conclure cette évocation de la paix, par ces mots que nous recueillons avec joie:

"C'est le voeu que je formule d'autant plus aisément devant vous, Monsieur le Président, que, lorsqu'il s'agit de la France, il ne peut sembler cacher une leçon, mais qu'il trouve au contraire, dans l'exemple même de votre généreuse nation, une défense contre ceux qui le jugeaient chimérique."

Ce n'est peut-être qu'une éclaircie dans la tempête. Mais elle nous fait entrevoir le ciel et nous fait espérer le beau temps.

François VEUILLOT

NOS MARTYRS

(Suite de la Page 1)

fermait de perfection, il faut se rappeler que tout chez les sauvages le torturait, nourriture, logement, manières, longues courses, et que lui, brillant professeur de rhétorique en France, ne put apprendre la langue huronne. Mais, attaché à la croix, il n'en voulut jamais descendre. C'est de la main d'un Huron apostat qu'il reçut la couronne du martyre.

Le Père Isaac Jogues, premier apôtre des Iroquois, est, avec le Père de Brébeuf, le plus grand de nos martyrs. Faible de corps, d'âme vigoureusement trempée, ne vivant que pour Dieu et les âmes, déjà après sa première captivité chez les Iroquois, proclamé martyr par Urbain VIII, à qui on demandait pour lui la permission de célébrer le saint sacrifice malgré ses doigts mutilés: "Il serait indigne", répondit le Pape, "qu'un martyr de Jésus-Christ ne put boire le sang de Jésus-Christ". En partant la seconde fois, pour le théâtre de ses travaux et de ses souffrances, il disait: "Que je serais heureux si Notre Seigneur voulait achever le sacrifice là où il l'a commencé!" La hache d'un Iroquois lui procura ce bonheur.

Le Frère René Goupil, coadjuteur temporel, compagnon du Père Jogues, fait prisonnier et torturé avec lui; peu de temps après ses voeux, il est frappé à mort en haine du signe de la croix qu'il a tracé sur le front d'un enfant.

Jean de La Lande, donné de la Compagnie de Jésus, appartenait à ce corps d'élite de chrétiens qui se donnaient aux missionnaires comme serviteurs perpétuels. Il partagea glorieusement le sort du Père Jogues, qu'il accompagna chez les Iroquois.

(Le Terroir)

QUO VADIS...?

Je viens de recevoir d'un de mes paroissiens artistes, un calendrier inquiétant. Il représente une tête de jeune femme.

Cette femme symbolise la France.

La figure, dans l'ombre, commence à s'éclairer des vagues reflets d'une lointaine aurore. Mais cette figure a un bandeau sur les yeux et, au-dessus d'elle, rougeoie l'inscription anxieuse: "Quo Vadis... Où vas-tu?"

Au seuil de l'année qui vient, j'ai mis ce calendrier sur mon bureau, et, aujourd'hui, je médite devant lui.

Je me souviens avoir inauguré 1924 par un article intitulé: La dure année.

Je crois, hélas! ne m'être pas trompé.

Aujourd'hui, j'ai meilleur espoir parce que je viens de constater la force de réaction de la partie saine du pays.

"J'ai commandé dix mille Russes pendant la guerre, me disait un officier français, je vous assure que notre mentalité est différente!

Le danger communiste a existé, il y a trois semaines, d'une manière imminente. Une partie de la presse l'a tu; elle avait, pour ce silence, de très précises raisons.

Mais le gouvernement était, lui, au courant, et, à cause de ce danger, il a supprimé 75 pour 100 des permissions de Noël, mesure très pénible réservée aux cas vraiment graves.

Ce danger a provoqué immédiatement des lignes de défense, dont le premier résultat a été de briser l'élan révolutionnaire et donnant à réfléchir à ses chefs.

Leurs journaux ont aussitôt changé de tactique et passé de l'offensive à la défensive, niant une fois de plus et affirmant que la classe bourgeoise voulait "asservir le prolétariat".

Un certain nombre d'ouvriers se sont même affranchis cette semaine du joug de l'esclavage communiste; et les fêtes de Noël, qui devaient être terribles, se sont partout [illegible] passées.

Et cela est un résultat.

* * *

[illegible]

* * *

[illegible]

Non seulement on doit continuer, mais il faut harceler les passifs qui viennent, une fois encore, de bénéficier de l'énergie de quelques-uns...

Ah! bourgeois de la bourgeoisie, que de choses encore à apprendre depuis la guillotine de 93!

—Avons-nous une organisation...? me demandait hier, sirupeusement, un excellent homme.

—Mais vous devriez le savoir!... et l'apprendre aux autres!...

—Je suis convaincu que les paysans ne se laisseraient pas faire.

—Alors vous, bourgeois de la cité vous comptez sur le paysan pour vous défendre!...

—Je viens de chez mon antiquaire, il m'a dit que, depuis huit jours, il avait très bien vendu...

—Tenez... allez-vous-en!...

* * *

Je me demande qu'on revise les examens de conscience du catéchisme.

Ils omettent tout le côté positif de la vie chrétienne.

Si vous disiez à un fermier: "Je viens de traverser vos terres; il n'y a pas un coquelicot, pas un bouton d'or, pas une mauvaise herbe!... Toutes mes félicitations!... Que vous devez donc être content!..."

Ce fermier croira que vous vous moquez de lui.

Mais si vous dites: "J'ai traversé vos terres... Ah! le beau blé!... les belles avoines!... les splendides betteraves!..." Alors, il estimera que vous parlez comme un homme sérieux.

Sans doute, évitez les fautes.

N'ayez pas de distractions dans vos prières... pas d'impatiences... pas de manquements à la charité, etc.

Mais, faites-vous le bien?...?...

Le faites-vous autant que le comporte votre éducation, votre situation sociale, votre fortune...?

Etes-vous vraiment le sel...?

Etes-vous vraiment la lumière...?

Etes-vous le ferment...?

Multipliez-vous autour de vous les cinq talents que vous avez reçus...?

Car voilà le blé, et les avoines, et les betteraves!... Et voilà la moisson!... Et voilà surtout ce qui "compte". Le reste ne fait que "décompter".

Quo vadis...?

Où vas-tu, ma France...?

Tu vas à une splendide année d'efforts douloureux, mais féconds...

Tu vas à un renouveau social

Mais à la condition absolue que les classes dirigeantes décident vraiment de diriger...

... à la condition qu'elles réentendent enfin la consigne du Christ: "Je vous ai placés non pas seulement pour que vous épiliez vos âmes, mais pour que vous alliez, et que vous portiez du fruit...

Et ce fruit, c'est d'abord le redressement... puis la marche en avant du plus beau pays qui soit sous les cieux.

(La Croix) Pierre L'ERMITE

SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS FRANCAIS

[illegible] succursale No. 162 [illegible] Société des Artisans Canadiens-Français [illegible] l'élection des [illegible] 1925.

Une Mère de Québec fait les éloges de Vicks pour Rhumes de Poitrine

Une application de ce traitement moderne direct atteint immédiatement les voies respiratoires congestionnées.

Mme L. Lapierre, 213 rue [illegible], Québec, après avoir employé Vicks pour sa petite fille, est heureuse de le recommander à ses amies.

Mme Lapierre écrit: "Ma petite fille âgée de trois ans et demi [illegible] rhume de poitrine et [illegible] Elle fut soulagée [illegible] première application de Vicks VapoRub. [illegible]

[illegible]

... ons de pots sont employés annuellement au Canada et aux Etats-Unis.

Dans toutes les pharmacies.